

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

En page 3 les mentions relatives à la vauquille

Prix de l'abonnement :		Prix des annonces :		NEUCHÂTEL. — Observations météorologiques. — Août 1861.									
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6 [—]	expéd. franco par la poste » 7 [—]	Pour 2 insertions, de 1 à 4 lignes, 50 centimes.		TEMPÉRATURE en degrés centigrades.	Baromètre en millim. réduit à 0.	Eau tombée de 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMT. en mètr.	Tempér. du LAC en deg. cent.			
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3 ³⁰	par la poste, franco » 4 [—]	» » de 5 à 7 » 75 »	» » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.								9 h. du m.	Minim.	Maxim.
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.		Pour 3 insertions, de 1 à 4 lignes, 75 centimes.	» » de 5 à 7 » 1 franc.	10	23	18,8	30,1	730,0	0,0	Calme.	Clair.	2,403	22
		» » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.	Tout envoi doit être affranchi.	11				729,0	0,0	Id.	Id.	2,443	
				12				728,0	0,0	Id.	Id.	2,425	
				13	23	16,8	31,2	728,0	0,0	Id.	Id.	2,438	26

IMMEUBLES A VENDRE

1. On vendra par voie de minute, en l'étude du notaire Renaud, rue du Château n° 4, à Neuchâtel, le lundi 16 septembre 1861, à 2 heures après-midi, une **petite propriété** en nature de vigne, verger et jardin avec cabinet en pierre couvert en tuiles renfermant un logement; le tout est dans un bon état d'entretien. Cette propriété, de la contenance d'environ cinq ouvriers, est située rière le territoire de la Coudre, au-dessus de la carrière de la Favarge, lieu dit au Sordet; elle a droit à une source qui ne tarit jamais, est entourée de murs de trois côtés et jointe de vent le chemin des carrières et M. Bernard Ritter, de joran ce dernier et le chemin de la Coudre, de bise et uberre M. Bernard Ritter; la récolte fera partie de la vente. S'adr. pour voir la propriété à Mad. Favre née Simon, maison du Cercle National, à Neuchâtel, et pour les conditions de vente au notaire chargé de la minute.

Vente d'une maison, à Cormondrèche.

Le vendredi 6 septembre 1861, dès 5 du soir, on vendra par voie de minute dans la maison du village, à Cormondrèche, **une maison** et dépendances, dans une très-belle situation à Cormondrèche; elle renferme habitation, caves, emplacement de pressoir et jardin, et jouit d'une vue très étendue sur le lac, les Alpes et la partie vent du vignoble. S'adr. pour voir l'immeuble, à MM. Jonas Bourquin et Bulard, co-propriétaires, à Cormondrèche.

A vendre, RIÈRE NEUCHÂTEL

1^o Une petite possession située à 5 minutes de la ville, consistant en une maison neuve ayant 4 chambres, cuisine, cave, bûcher et cour, et deux ouvriers de terrain en nature de jardin, plantage avec arbres fruitiers et vigne. Elle est à proximité d'une fontaine, et on y jouit d'une vue dégagée et très-étendue sur le lac et les Alpes. Le prix de cette propriété n'est pas élevé.

2^o Une autre petite possession peu éloignée en vent de la ville; elle consiste en une maison nouvellement bâtie, ayant rez-de-chaussée et un étage avec plusieurs chambres, cuisines, cave, galetas, une vigne et terrains joûtant. Cette maison, isolée, est solidement et confortablement bâtie, et l'on y jouit d'une très-belle vue; une bonne fontaine se trouve à proximité. S'adr. à M. Dardel, notaire, à Neuchâtel.

4. Le jeudi 22 août courant, à 11 heures du matin, le conseil administratif de la Commune de Neuchâtel, ensuite d'un arrêt du conseil général du 2 mai dernier, exposera en vente par voie d'enchères publiques, dans la salle du conseil administratif à l'hôtel-de-ville, le bâtiment dit le Séchoir du Plan, comprenant 4 logements d'ouvriers et de la place pour en établir d'autres au second étage, avec écuries et du terrain de dégagement d'une superficie de 126 perches, 5 pieds. A 2 pas de la maison se trouve la fontaine du Plan qui ne tarit jamais.

Pour prendre connaissance de l'immeuble et des conditions de vente, s'adresser à Ch. Favarger, notaire, à l'hôtel-de-ville, détenteur de la minute.

Vente aux enchères.

5. On vendra par voie d'enchères publiques, jeudi 22 août 1861, au 5^{me} étage de la maison du Cercle national à Neuchâtel, une **bibliothèque**, composée d'ouvrages de droit, de littérature et d'histoire. Les montes commenceront à 9 heures du matin.

6. Le lundi 19 août courant, dès 2 heures après-midi, on exposera en vente par enchères publiques, dans la propriété de M. Sacc, à Colombier, aux conditions qui seront lues, divers objets mobiliers, tels que: une machine à battre le blé, une bascule à peser, un grand van, un semoir, trois vieux chars de campagne avec échelles, un char à brecette, un char avec caisse sous forme de pétrin, un char avec plateau, genre camion, un char fourgon, des harnais et des brides, des herses, des charnues et autres articles. On vendra de même à l'enchère une quarantaine de toises de bon foin.

A VENDRE.

LIBRAIRIE CH. LEIDECKER,

à Neuchâtel.

Il vient de paraître:

Le christianisme héréditaire. Lettre à M. R.-W. Monsell, par Fréd. Ecklin, ministre, 20 c.

Les champignons comestibles du canton de Neuchâtel, et les espèces vénéneuses avec lesquelles ils pourraient être confondus. Texte et dessins par L. Favre-Guillarmod, instituteur. 1 vol. in-4^o, fr. 4.

Le droit divin en matière d'église et le christianisme sans conversion. Nouvelle lettre de M. Monsell, grand in-8^o, 60 c.

Israël peuple de l'avenir. Discours prononcé à l'assemblée générale des chrétiens évangéliques de tout pays, à Paris, par A.-F. Pétavel, ministre, 50 c.

Hist. de la Confédération Suisse depuis les premiers temps jusqu'en 1860, par Alexandre Dagnet, 5^{me} édition. Ouvrage adopté par le conseil d'état pour l'enseignement dans les établissements publics d'instruction secondaire et supérieure du canton de Neuchâtel, 1 fort vol. Ouvrage remarquable, fr. 4⁵⁰.

Géographie physique, historique, politique et industrielle de la France. 1 volume instructif et attrayant, rel. avec couverture illustrée, fr. 2.

Jeanne l'orpheline et William Stanley. Charmantes nouvelles. 1 vol. cart. avec couverture illustrée, fr. 4⁵⁰.

Choix de poésies dédiées à la jeunesse. Recueil de choix et varié, 1 vol. rel. avec couverture illustrée, fr. 2.

8. A vendre, une belle machine à percer, pour serrurier ou mécanicien, chez J. Pascal, serrurier, à Colombier.

DÉBALLAGE

rue des Epancheurs, n° 5.

Les frères Lang ont l'honneur d'annoncer au public, que, vu les nombreuses visites qu'ils ont reçues, ils prolongeront leur séjour en cette ville jusqu'à vendredi à midi 16 courant, pour la clôture définitive.

Afin de liquider promptement, ils feront un nouveau rabais de 10 pour cent sur les premiers prix.

Livres d'occasion.

Chez M. Borel, rue du Château, 20: Gradus, dictionnaires grec-français, latin-français, allemand, italien-français. Beaux classiques, des Homère de Wolf, et grec-latin d'Etienne; plusieurs traductions avec texte; atlas par Sidow, Chaix et Homann. Rollin, histoire ancienne, fr. 5. Bel exempl., in-8^o neuf, des œuvres complètes du Grand-Frédéric, 17 vol. fr. 20; de Ducis, fr. 12, de l'Encyclopédie, 39 vol. in-4^o dont 5 de planches. Un choix d'ouvrages anglais, etc., etc.

Librairie J.-R. Leuthold,

sous l'hôtel du Faucon.

Tous les ouvrages en usage dans les collèges.

Atlas de Sydow. Itinéraire de la France, par Ad. Joanne, première partie, broché fr. 8.

12. Nicolas Stauffer, marchand de bois, d'Aarberg, informe l'honorable public qu'il vient d'établir un dépôt de planches de sapin, 50 pieds de longueur, de toute épaisseur et bien sèches. S'adresser à W. Schaeffer, menuisier aux Saars, près Neuchâtel.

15. A vendre, chez François Berthoud, rue des Moulins, des pompes de tout genre, sur train et portatives, pompes pour incendie, pompes pour jardins, et pompes de pressoirs; le même est toujours bien assorti en pressoirs en fer de tout genre et de toute grandeur, ainsi qu'en machines à fouler le raisin.

Chez H.-E. Henriod, relieur-libraire,

IL VIENT DE PARAÎTRE:

PLAN TOPOGRAPHIQUE, statistique et historique, DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL.

Ce plan, dont l'exécution ne laisse rien à désirer, est dressé sur une grande feuille à l'échelle du 2500^e, et lithographié en quatre teintes.

Il comprend la topographie du sol et les cotes de hauteur, les profondeurs du lac, les propriétés avec les différentes cultures, les noms des rues, quartiers, édifices publics, usines, hôtels, les nouveaux quartiers, les agrandissements projetés, les chemins de fer, les anciens rivages du lac, les agrandissements successifs de la ville, et l'emplacement des anciens édifices, la population, etc.

Prix: fr. 7.

15. Il est à vendre chez le cit. Louis Nicoud maître d'hôtel à la Couronne, à Auvignier, du bon beurre fondu à un prix raisonnable.

M. Edouard BOVET,

Commissionnaire à Neuchâtel, entrepositaire de chaux hydraulique et de gypse de Soleure, qualité supérieure, a le dépôt exclusif pour le Canton, du **ciment grenoblois** de MM. Dumollard et Viallat à la **Porte de France** près Grenoble, qui leur a valu une médaille à l'exposition de 1855.

Supériorité incontestée sur tous les autres ciments, et applications les plus diverses.

Exploitation d'un

Four à chaux coulant

au contour du rocher au-dessus de la gare. 17. Le public est prévenu qu'on peut se procurer tous les jours de la bonne chaux grasse au dit four. S'adr. à Louis Ramseyer, entrepreneur, à l'Ecluse, ou à Arnold Grosperrier, maison Favarger, au Rocher.

18. On offre à vendre deux vaches, dont l'une a son veau et l'autre pour vêler au mois de novembre. S'adr. à Henri Widmann, à Peseux.

19. A vendre, un beau lit, forme moderne, en noyer poli, une pendule de Paris; une belle cybe en verre avec son pilon pour émailleur, plus un bon burin fixe à engrenage, S'adresser à Auvignier, chez M. Ilbery.

Librairie L^s Meyer et Cie, à Neuchâtel.

Tous les ouvrages en usage dans les collèges de Neuchâtel.

22. A vendre, dans la maison Montandon n° 6, à la Boine, la bibliothèque de feu M. H. Fleury, contenant un grand nombre d'ouvrages de littérature française, géographie, cartes, mappemonde, histoire, classiques français, allemands, grecs, latins, anglais et autres. Cette vente est recommandée aux parents des élèves du défunt. Le catalogue se trouve chez Mesd. Fleury, où on trouve les livres.

EN VENTE

à la librairie Ch. Leidecker,

rue de l'Hôpital, 12, à Neuchâtel,

les ouvrages adoptés au collège municipal.

Recueil de mots de Pautex, in 8°, rel., fr. 1.
— Hymnes de Mad. Barbauld, cart., 45 c. —
Choix de poésies, par M. Gallot, 90 c. —
Catechisme avec passages, 55 c. — Chants de la Suisse romande. — Histoire ancienne de Lamé Fleury, cart., fr. 1. — Géographie du premier âge, de M. Godet, cart., 50 cent. — Manuel d'histoire sainte, Ancien Testament, par M. Henriod. — Histoires bibliques d'après Hubner. — Histoire grecque, de Lamé Fleury, cart., fr. 1. — Récits d'histoire ancienne, par Vulliet. — Jésus et les apôtres, par M. Henriod. — Abrégé de géographie de Guinand, 60 c. — Tables de Lafontaine, cart. — Chrestomathie de Vinet, 1^{er} vol. cart. — Histoire romaine de Lamé Fleury, 2 vol. cart. fr. 2. — Histoire Suisse de Lamé Fleury, 1 vol. — Histoire Suisse de Descombaz, cart. fr. 2. — Lexicologie de Larousse, première année. — Grammaire allemande, de Eug. Favre. — Histoire du moyen âge, de Vulliet, 2 vol. — Guinand, petite esquisse, cart. — Georg, grammaire allemande. — Eug. Favre, Lesebuch. — Duruy, histoire ancienne, fr. 2^o 50, grecque, fr. 2^o 50, et romaine, 2^o 50. — Guinand, esquisse de la terre, cart., fr. 2. — Legendre, géométrie avec additions de Blanchet, in-8°. — Théâtre classique, cart. — Vinet, chrestomathie, rel., 5^{me} vol. — Art poétique de Boileau. — Duruy, histoire moderne, cart. — Table de Logarithmes. — Choix de poésies pour la jeunesse. — Götzinger, Deutsches Lesebuch, in-8°, cart. — Larousse, grammaire élémentaire, cart.

AUX QUATRE NATIONS. Habillements pour hommes et enfants.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. St Brunswig a l'honneur d'informer l'honorable public, que son magasin d'habillements est actuellement **rue de l'Hôpital, sous l'hôtel du Faucon**. On y trouve un choix immense de vêtements de tout genre et à des prix très-modérés.

PRESSOIRS A VIN.

25. Fabrication spéciale de pressoirs en fer pour vin de raisins et vin de fruits. — Pressoirs à palanche et pressoirs à engrenage, avec bassins en bois, en pierre ou en fonte de fer. Assortiment complet de vis de 2 à 5 pouces de diamètre. Chez MM. MENN, LULLIN et C^e, Usine de la Coulouvrenière, à Genève, ou à M. F. BERTHOUD, rue des Moulins à Neuchâtel.

L'usine a fourni:

en 1853,	15	pressoirs à vin;
en 1856,	15	»
en 1857,	56	»
en 1858,	61	»
en 1859,	69	»
en 1860,	126	»

Ces chiffres prouvent suffisamment la supériorité des pressoirs sortant de l'Usine.

26. A vendre quatre laigres ovales de la contenance de :

1 ^o 6258 pots féd.,	hauteur 9 ¹ / ₂ ,	largeur 7 ¹ / ₂ ,	longueur 8.
2 ^o 6746 pots féd.,	hauteur 10 ¹ / ₂ ,	largeur 7 ¹ / ₂ ,	longueur 8 ¹ / ₂ .
3 ^o 6786 pots féd.,	hauteur 10 ¹ / ₂ ,	largeur 7 ¹ / ₂ ,	longueur, 8 ¹ / ₂ .
4 ^o 7172 pots féd.,	hauteur 10 ¹ / ₂ ,	largeur, 7 ¹ / ₂ ,	longueur 8 ¹ / ₂ .

Tous les quatre sont en très-bon état et fabriqués en bois de fente. — Au désir, on les céderait séparément. — S'adresser chez Benoit Köhli en ville. Le même informe le public, qu'il vient de mettre en perce un laigre de 1859 rouge 1^{er} choix, cru de la ville, ainsi qu'un laigre vin absinthé, qu'il pourrait céder à un prix raisonnable.

 **E. Klingebell,** 
libraire, rue du Seyon, maison Barbey,
se recommande au public à
l'occasion de la rentrée des
classes.

Spécifique infailible

Pour la destruction des punaises.

Se vend à Neuchâtel chez Boucher, peintre en bâtiment, à son atelier, rue du Château, de 1 heure à 4¹/₂ heures du soir. Il se charge lui-même, si on le désire, d'employer la préparation chimique, avec garantie de succès.

29. A vendre, un char à bras, de rencontre, chez Henri Philippin, charron, aux Terraux, 17.

30. On offre à vendre un pressoir qui contient une quinzaine de gerles, vis à collier. S'adr. à Frédéric Jaquet, charpentier à l'Ecluse, Neuchâtel.

31. A remettre, pour cause de maladie, au centre de la ville, un magasin de quincaillerie et jouets d'enfants, très-bien achalandé. S'adr. au bureau d'avis.

ON DEMANDE A ACHETER.

32. On demande à acheter un bon chien-courant, âgé de 2 à 3 ans. S'adr. au bureau de ce journal.

A LOUER.

33. On offre à louer pour de suite une belle chambre meublée et indépendante, à la cour de la Balance, (ou rue du Pommier, n° 12.)

34. A louer, de suite, une chambre propre et meublée, au Faubourg n° 44.

35. A louer immédiatement, si on le désire, un grand logement de 4 chambres avec toutes les dépendances nécessaires. S'adr. au Neuchâtel, n° 19.

36. A louer de suite, une belle chambre pour messieurs. S'adr. chez Mad. Bourquin-Descaudres, rue du Seyon, n° 2.

37. A louer, pour Noël, à Colombier, une boulangerie bien achalandée, avec logement. S'adr. à Charles Morel, propriétaire, vis-à-vis l'hôtel de Commune.

38. De suite, à une ou deux personnes, un cabinet non meublé, avec part à la cuisine si on le désire. S'adr. maison de Mad. Jaccard, à l'Ecluse, au 1^{er} étage.

39. A remettre, à quelques minutes de la ville, 2 chambres meublées ou non, avec la pension. S'adr. au bureau d'avis.

40. A louer, une chambre non meublée, se chauffant, située au 1^{er} étage du n° 5, rue du Temple-neuf.

41. A louer, pour la fin du mois, à une ou deux personnes tranquilles, une belle grande chambre non meublée, rue des Moulins, vis sur la rue du Seyon. S'adr. au bureau d'avis.

42. A louer, une jolie chambre meublée avec alcôve. S'adr. au bur. d'avis.

43. A louer, une chambre meublée, rue du Temple-neuf, 9, 2^{me} étage.

44. A louer, pour Noël prochain, le 1^{er} étage de la maison n° 5 rue de l'Hôpital. Ce logement se compose de 4 chambres, galetas et cave. S'adr. pour les conditions à Mad. Comtesse, hôtel Bellevue.

45. A louer, pour le 1^{er} septembre, au centre de la ville, un appartement meublé ou non meublé, composé de quatre à cinq pièces, avec cuisine et dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

46. A louer de suite une chambre proprement meublée, rue des Terreaux, n° 5, 2^{me} étage.

47. A louer de suite, à un monsieur tranquille, une chambre meublée indépendante, ayant vue sur le lac au soleil levant et se chauffant. S'adr. au bureau de cette Feuille.

48. A louer de suite, à un ou deux messieurs, une belle chambre garnie. S'adr. rue des Moulins n° 45, au 2^{me} étage.

ON DEMANDE A LOUER.

49. On demande à louer dès-maintenant, pour un petit ménage, une ou deux chambres non meublées, avec cuisine. S'adr. à Louis Jeanrenaud, père, ruelle du Port.

2. FEUILLETON.

UNE JAMBE DE MOINS

Episode de la guerre d'Italie.

A la lecture de la lettre, les yeux du lieutenant sont devenus humides. Il songe aux privations que s'impose sa mère, il voudrait avoir les appointements d'un maréchal de France pour lui procurer toutes les douceurs qui lui manquent. Par malheur, il n'a pas toujours même de quoi suffire aux exigences de sa position: il n'a que sa paye, car il abandonne à sa mère la petite rente que son père lui a laissée en mourant, et il ne s'en fait pas un grand mérite, se disant que ce n'est presque rien. Aussi sa figure s'est rembrunie, son sourire a disparu, ce franc sourire qui l'animait tout à l'heure. Maintenant il jette devant lui un regard distrait, il rêve à la fortune; il pense, non sans quelque amertume, que c'est surtout en vue des soixante mille francs de dot de Mlle Dupré que M^{me} de Bussière encourage ainsi leurs amours.

J'espère que ces réflexions ne le mèneront pas trop loin, et qu'il se décidera enfin à ouvrir l'autre lettre qui est là sur la table. Il l'ouvre en effet. C'est la lettre d'un ami, car cette écriture si fine que nous avons peine à déchiffrer, lui est familière, et, malgré notre bonne volonté, nous essayerions en vain de le suivre dans sa lecture. — Il rougit de colère, il fronce le sourcil, et lit avec une vivacité qui ressemble à de l'impatience. Il lui

échappe même par moment certaines exclamations telle que celle-ci: « Le fat ! Il ne doute de rien ! Vieil égoïste, va ! » Cependant il se calme peu à peu, reprend son clair sourire, et, remettant la lettre dans l'enveloppe et glissant le tout dans la poche de sa tunique, il murmure entre ses dents: « Alfred, mon ami, vous aurez la réponse que vous mériteriez. »

Alors notre héros relit, pour la troisième fois, la lettre de sa mère, recontempse le portrait susdit, et se livre à toutes les folies qui sont malheureusement inséparables d'un amour ardent et sincère.

La pluie tombe toujours, le vent gronde encore en s'éloignant, le jour baisse, il est six heures moins un quart. Un pas lourd se fait entendre, on frappe à la porte.

« Venez-vous ? fait une voix peu mélodieuse.

— Où ?

— Dîner.

— Ah ! oui. »

En ce moment, l'interlocuteur entre tout à fait dans la chambre. Il n'est pas beau. Il est impossible de former avec Louis de Bussière un plus parfait contraste. Sa figure est d'un rouge de brique et semée d'une infinité de petites taches brunes; ses cheveux sont d'un blond douteux, ses moustaches d'un jaune qui tire sur le vert, il a des yeux petits, des pieds et des mains énormes, et il donnerait une triste idée de son mérite à quiconque ne le jugerait que sur la mine. Il se regarde pourtant dans la glace avec complaisance, tout en caressant sa moustache.

« Savez-vous, dit-il, que la petite mercièrre est une sotte ? à tout ce que je lui ai chanté elle s'est mise à rire. Je ne suis pourtant pas trop mal pour un homme. Comment me trou-

vez-vous ?

— Je vous trouve très-bien.

— Ah je ne suis pas aussi joli que vous; mais, là, franchement, je m'aime mieux comme je suis, et, si je voulais me marier, je vous réponds qu'il y aurait encore plus d'une belle demoiselle qui m'accepterait avec reconnaissance.

— Je n'en doute pas. Est-ce que vous songez à vous marier ?

— Pas pour le quart d'heure. Je ne dis pas qu'un jour, lorsque j'aurai des rhumatismes, ou si je perdis, par hasard, quelque chose à la guerre.... A propos de la guerre, savez-vous qu'on en parle très-sérieusement au café ?

— Oui, au café, mais pas ailleurs.

— Et ailleurs aussi. Préparez-vous, mon fils, nous irons peut-être faire un tour en Italie au printemps.

— Dieu vous entende !

— N'est-ce pas que ce serait un bonheur soigné ? Mais vous voilà prêt, descendons, et nous pourrons en passant, faire une petite visite d'amitié à la femme du colonel. Rassurez-vous, le brosseur m'a dit qu'elle était sortie: je ne vais jamais la voir que lorsqu'elle n'y est pas. C'est ma règle avec cette personne charmante. »

Ils descendent, la tunique boutonnée et les mains dans les poches de leurs larges pantalons; ils enfilent une rue puis une autre, et s'arrêtent devant une porte cochère dont ils font retentir le marteau.

« M^{me} Chamblain ? demande Louis de Bussière à un soldat en manche de chemise qui se présente à lui.

— Mon lieutenant, elle est absente.

— Vous lui remettrez cette carte.

— Et la mienne avec, ajoute l'autre officier.

— Oui, mon lieutenant, » répond le soldat en s'essuyant les mains à son pantalon avant de prendre les cartes.

Il nous est alors facile de voir que le moins gracieux de nos deux jeunes militaires s'appelle Hector Trumeau. Mais comme il n'est pas nécessaire que nous les accompagnions à leur pension ni chez la marchande de tabac où ils se rendront ensuite, je prie le lecteur de me permettre d'aller vaquer à mes propres affaires, et je termine ici mon premier chapitre.

II. LA LETTRE ET LA RÉPONSE.

Le lieutenant Hector Trumeau voyant que son compagnon après avoir choisi deux cigares, se retirait avec une sorte d'empressément, lui souhaita militairement le bonsoir, et s'installa sur l'unique chaise qu'il y avait dans le magasin. Quelque plaisir qu'il goûtât dans la conversation d'une belle brune qui distribuait à ses chalandes sa marchandise et ses œillades, nous aimons encore mieux aller rejoindre le petit Bussière, comme on l'appelle au régiment, dans la chambre où nous l'avons trouvé tantôt, et où il est entrain d'allumer sa lampe, car Louis de Bussière est un véritable soldat français, c'est-à-dire qu'au besoin il ferait lui-même sa cuisine.

Une fois sa lampe allumée, Louis la posa sur une sorte de guéridon, et, tirant de sa poche la lettre que nous l'avons vu accueillir assez mal, il la déplia lentement et se mit à la relire avec cette indulgence qu'on montre après dîner pour beaucoup de choses, lorsqu'on a un bon estomac. Ce n'est pas que nous voulions donner à entendre que notre héros

49. On demande pour le commencement d'octobre, un petit logement d'une chambre, cabinet, avec les dépendances, pour deux dames tranquilles et sans enfants. S'adr. à Mad. A. Speiser-Gacon, rue Fleury.

50. On demande à louer deux chambres contiguës non meublées, ou un petit appartement de 2 ou 3 pièces. S'adr. au 2^{me} étage de la maison Fritz Wuthier, rue du Seyon.

51. On demande à louer pour la St-Jean, en ville ou à ses abords, un logement sain de 4 ou 5 pièces, et si possible avec un jardin. S'adr. à M. Samuel Delachaux, librairie Meyer et Comp.

OFFRES DE SERVICES.

52. Une jeune personne de 21 ans, qui parle le bon allemand, sachant bien les travaux de couture, désire trouver une place de femme de chambre ou de bonne d'enfant; elle possède des recommandations favorables. S'adr. chez M. Sommer, menuisier, rue des Epancheurs.

53. **Demande de place.** — Une jeune personne bien élevée et de bonne famille, désirant se familiariser avec la langue française, aimerait trouver aussitôt que possible, une place de femme de chambre, ou pour servir dans un magasin, ou aussi dans un honorable café ou hôtel. Comme elle est parfaitement au courant de ces divers services, elle tiendrait beaucoup plus à un bon traitement qu'à de gros gages. S'adr. par écrit, sous lettre Z, à l'expédition de cette feuille.

54. Des demoiselles appartenant à des familles distinguées d'Allemagne, désirent se placer en Suisse comme institutrices et premières bonnes; item, des demoiselles de la Suisse allemande comme sommelières ou femmes de chambre; ces dernières seraient peu exigeantes pour les gages, moyennant qu'elles puissent apprendre le français. S'adr. franco à M. V. Lantz, commissionnaire, à Fribourg, (Suisse).

55. Une domestique allemande, d'âge mûr, aimerait se replacer de suite; elle sait faire un ordinaire, cultiver un jardin, filer, etc. S'adr. au bureau d'avis.

CONDITION OFFERTE.

Le bureau de placement rue Martheray, 33, à Lausanne, a des domestiques des deux sexes très-recommandables des Cantons de Vaud et de Fribourg, allemands et savoyards, et pour la campagne.

57. Un bon domestique d'âge mûr, robuste, sachant tous les travaux de la campagne, soigner les vaches et les chevaux, connaissant l'état de maître jardinier, ainsi que les ouvrages intérieurs de la maison, désire trouver une place pour l'un ou pour l'autre de ces services; il a de bons certificats. S'adresser au bureau de cette feuille.

58. Une allemande qui a déjà 4 ans de service, âgée de 21 ans, parlant les deux langues, demande à être placée pour femme de chambre ou bonne d'enfant. Elle connaît les exigences de ces deux places, et peut produire de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de cette feuille.

59. Une jeune fille du canton de Thurgovie, 25 ans, qui sait bien coudre, tricoter et tous les ouvrages domestiques, ainsi que faire la cuisine, cherche une place de femme de chambre ou pour faire un bon ordinaire. S'adr. à Elisa Gonzenbach, chez Emmanuel Hausmann, cordier à l'Ecluse à Neuchâtel.

60. Un fribourgeois, de religion réformée, cherche une place de domestique; il connaît les travaux de la campagne, sait panser les chevaux, traire les vaches, etc. S'adr. au bureau d'avis.

61. Une jeune personne de la Suisse allemande, recommandable sous tous les rapports, désire trouver une place de fille de magasin, pour se perfectionner dans la langue française, qu'elle sait déjà passablement. S'adr. chez M^{me} Juillod-Vespy à Cortaillod.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

62. On demande pour la fin d'août une bonne cuisinière qui puisse produire les meilleurs certificats de savoir-faire et de moralité. S'adr. chez Julie Montandon, n° 4, rue du Château.

63. On demande de bonnes cuisinières ainsi que sommelières et femmes de chambre. S'adr. franco avec de bonnes recommandations, à M. V. Lantz, bureau de commissions, agence et placements, à Fribourg, (Suisse).

64. On demande des cuisinières pour grands et petits ménages, et beaucoup d'autres domestiques des deux sexes. S'adr. au bureau d'affaires et placements, rue Martheray, 33, à Lausanne, (franco). Au même endroit, on peut se faire inscrire pour le pays et l'étranger.

56. On demande à Chaux-de-Fonds, un homme entre 30 et 40 ans pour les commissions d'un bureau, le service de maison et soigner un jardin. Le bureau d'avis se charge d'indiquer.

66. On demande: 1° **Pour Turin**, une très-bonne cuisinière, âgée de 30 à 50 ans, connaissant parfaitement son état et d'une moralité justifiée par des certificats.

2° **Pour Neuchâtel**, une femme de chambre bien au fait du service de maison, et sachant travailler, blanchir et repasser. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

67. La personne qui a perdu un porte-monnaie, renfermant plusieurs pièces d'or, peut le réclamer, contre les frais et désignation exacte, à Jules Delay, pinte du Concert, à Neuchâtel.

68. Perdu, lundi 12 août, depuis le Vauveyon à Cernier, en passant par la route des Gorges, deux cartons de repassage. Les rapporter, contre récompense, au bureau d'avis.

69. On a trouvé dimanche, du faubourg à la gare, un chapeau d'enfant et une paire de bas. Les réclamer, aux conditions d'usage, au magasin Faley, rue des Epancheurs.

70. Trouvé lundi 5 août, sur la route de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds, des breloques que l'on peut réclamer aux conditions d'usage chez Fréd.-Aug. Lesquereux, fils d'Humbert Lesquereux, aux Eplatures, près la Chaux-de-Fonds.

71. Perdu, jeudi soir 8 courant, de la promenade du faubourg à la rue Saint-Maurice, un soulier d'enfant tout neuf. Le rapporter rue Saint-Maurice, n° 41, au 5^{me} étage; on en sera bien reconnaissant.

AVIS DIVERS.

72. Les personnes qui pourraient indiquer le domicile actuel du nommé Antoine-Jacob Schwab, ouvrier maréchal, sont instamment priées d'en informer son frère, Fritz Schwab, cordonnier, à Boudry, canton de Neuchâtel.

73. Dimanche 18 août prochain, on dansera à l'Île de St Pierre au lac de Bièvre. L'honorable public est prié de prendre part à cette fête, étant prévenu en même temps, que les bateaux à vapeur se chargeront probablement du transport des amateurs comme à l'ordinaire.

Compagnie des Mousquetaires

de Neuchâtel.

LA VAUQUILLE LIBRE

Fixée au dimanche 18 courant, aura lieu, à cause de la réunion de musique, le lendemain lundi 19, dès 4 heures après-midi à 6^{1/2} heures du soir. Elle se composera de dix prix et neuf primes, dont trois aux premiers cartons.

Neuchâtel, 10 août 1861.

LE COMITÉ.

75. Une dame qui a habité nombre d'années l'Angleterre, et qui donne depuis longtemps des leçons d'anglais avec succès, s'attachant surtout à la conversation, pourrait encore disposer de quelques heures par semaine. S'adr. au magasin de M. Lichtenhahn, rue de l'Hôpital.

La justice de paix de Neuchâtel informe les propriétaires de maisons sises au faubourg, que la commission d'expertise de la chambre d'assurance contre l'incendie, procédera à leur réévaluation à partir du vendredi 16 août courant, en commençant par le faubourg de l'Hôpital, et en suivant par ceux du Lac, du Crêt et de la Maladière.

Vauquille libre

77. La société des tireurs de Saint-Blaise prévient les amateurs du tir, qu'elle exposera le lundi 19 août courant, une vauquille libre à la carabine et aux quilles d'une valeur de fr. 550 (trois cent cinquante francs). Les amateurs y sont cordialement invités.

78. On cherche à placer en change, dans un village du vignoble, un garçon de 15 ans, de Belp (Berne). On accueillerait en échange de ce jeune homme un garçon ou une fille qui aura toutes facilités pour apprendre l'allemand et compléter son instruction. S'adresser à M. Fritz Valther, chez M. Benoit-Schäeren, restaurateur, rue Saint-Honoré, n° 5, à Neuchâtel.

79. Jean Munger, maître couvreur, a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi en cette ville comme maître couvreur, et qu'il entreprend tous les travaux concernant son état. Il s'empresse, tant par la modicité de ses prix que par la bienfaisance de ses travaux, de satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Son domicile est rue du Château, 4.

partage certaines opinions inconvenantes qui se trouvent exprimées dans cette lettre; nous voulons dire simplement qu'il les avait jugées d'abord impertinentes et qu'elles lui semblaient ensuite plus digne de pitié que de colère. Je suis convaincu que la plupart de mes lecteurs seront de son avis, mais il n'en sera pas de même de mes lectrices: elles s'accorderont pour reconnaître que cette lettre est aussi condamnable dans le fond que dans la forme, et elles prendront une bien mauvaise idée de celui qui l'a écrite. Je n'ose les en blâmer, je me borne à leur rappeler qu'elle n'était point faite pour être lue par des dames, ni surtout pour être imprimée.

Quoi qu'il en soit, comme elle est destinée à peindre un personnage qui joue un rôle assez important dans ce livre, voici cette lettre:

Limoges, 3 octobre 1858.

« Mon cher Louis,

« Depuis que tu nous a quittés, j'ai recommencé à m'ennuyer régulièrement chaque jour, ma vie a repris sa déplorable monotonie. Je me lève le plus tard possible, je fume en me levant, si je n'ai pas déjà fumé au lit; je déjeune trop bien, je digère en refusant, je m'habille et je vais au cercle. Là, j'ai l'inappréciable avantage de rencontrer le petit Trublet qui me raconte toutes les anecdotes de la ville et des faubourgs, et cet animal de Choherbert, qui me débite toutes les fariboles des journaux en les assaisonnant de commentaires à sa façon. Je crois avoir découvert la source de sa fureur de communisme: il ne peut s'habituer à l'idée que je possède en propre vingt-cinq mille livres de rente; il voudrait partager avec moi. Le petit Trublet le voudrait bien aussi. Sa maman lui dispense fort parci-

monieusement l'argent de ses menus plaisirs. Bientôt, si la querelle devient trop vive, c'est-à-dire si on crie trop fort, je m'esquive pour aller faire une partie de billard ou pour rendre quelques visites. Avec tout cela le temps passe, arrivent quatre heures. C'est alors que, pour peu que le ciel le permette, je m'en vais, selon mon habitude, soit seul, soit avec le premier mortel qui me tombe sous la main, faire trois ou quatre fois le tour du Champ de Juillet, exercice salutaire et modéré qui suffit pour me maintenir dans ce florissant état de santé qui fait toujours l'objet de ton admiration.

« Tu n'ignores pas que pour me rendre à cette promenade j'ai la manie de passer par certains endroits, de prendre certaines rues qui n'y mènent pas précisément en ligne droite. Tu m'en as fait plusieurs fois l'observation, et tu l'es écrite avec impatience: « Pourquoi diable me fais-tu passer par ici? » Je souriais, je te payais de quelques raisons vagues, je n'osais te donner en pleine rue des explications qui avaient besoin de mystère. Aujourd'hui qu'il tombe une pluie battante et que je suis cloué au logis, je vais confier au papier certains détails qui éclairciront tout à fait ce point et qui jetteront en même temps de vives clartés sur un côté de mon existence resté obscur jusqu'ici pour toi et pour chacun.

« Quoique je ne sois plus tout à fait un jeune homme, je puis dire sans fatuité que j'ai toujours un air de jeunesse, et qu'on ne croit pas, à me voir, que j'ai beaucoup plus de trente ans. Je suis grand, bien bâti, je n'ai pas trop d'embonpoint, ma santé est excellente. Mon père a eu un fils lorsqu'il avait soixante ans sonnés, et j'ai ouï dire que mon grand-père s'était marié en troisièmes nocces à soixante-quinze ans, et qu'il avait eu des enfants. Nous

sommes une famille de chênes. Tu es trop raisonnable pour me contester certains avantages physiques qu'on m'accorde assez généralement. Ajoute à cela que je suis rangé, que j'ai des goûts simples, que je n'ai point de queue de parents et que je ne dépense guère, au vu et au su de tout le monde, que la moitié de mes revenus. Tu pourras ajouter aussi que j'ai une assez bonne opinion de moi-même; mais ce préambule était nécessaire pour justifier et pour pallier du moins l'outrecuidance de ce qui va suivre. Il y a dans la bonne ville de Limoges vingt-quatre jeunes personnes qui ont pensé ou qui pensent encore à m'épouser. Les unes m'ont fait sonder adroitement par un frère ou par un ami, les autres m'ont sondé elles-mêmes; celle-ci s'est mise à rougir régulièrement chaque fois qu'elle me voyait, celle-là à parler de moi à tout le monde avec un enthousiasme qui me revenait aux oreilles; telle autre enfin, que je pourrais citer, m'a fait dans un bal à quatre pas de sa maman, une déclaration en forme. « Diable! diable! me suis-je dit alors, Alfred, mon ami, tu ne te doutais pas de ta valeur. Tu songeais à te marier un jour, à faire une fin, comme on dit: tu n'en as pas le droit. Le choix auquel tu t'arrêtais raiserait trop de malheureuses. » Puis, je dois l'avouer, je devenais de plus en plus sensible à ces hommages, à mesure qu'ils se multipliaient; dès que j'eus compris toute la douceur de ma situation, je résolus de ne rien négliger pour la prolonger et même pour l'améliorer. J'avais plu sans effort: que fût-ce quand je cherchais à plaire? Je répandis le bruit que je me trouvais assez riche, que je ne songeais pas à augmenter ma fortune par un mariage, mais que j'épouserais avec joie une jeune personne sans dot qui aurait toutes les qualités

voulues, sans faire fi cependant de la dot, si elle se rencontrait avec lesdites qualités. Il ne fallait décourager personne. Alors ce ne fut plus seulement de l'amour, ce fut de la passion, de l'idolâtrie que j'inspirai. Les parents s'en mêlèrent, je fus accablé d'invitations à dîner en ville. Et comme on me soigna, quels petits plats friands on me servit, de quels vins délicieux on me fit goûter! Quelques-unes de mes adoratrices, il est vrai, se marièrent... de désespoir. Mais, bah! qu'importe! pour une que je perdais, j'en retrouvais deux, et, en ayant l'air adroitement de pencher tantôt d'un côté tantôt de l'autre, je suis parvenu à maintenir l'équilibre et à garder mon cœur intact au milieu de tous ces feux croisés.

« Or—et j'arrive ainsi, après ce long préambule, à l'explication que je t'ai promise — or, si je prends un chemin bizarre pour me rendre tous les jours au Champ de Juillet, si je passe par certaines rues que je pourrais à la rigueur me dispenser de traverser, c'est que dans ces rues habitent quelques-unes de mes préférées fictives et que j'entretiens ainsi leurs espérances sans me compromettre. Tu vas m'objecter qu'il n'est pas sûr qu'elles me voient passer. Erreur! elles savent mon heure ordinaire; il n'y a pas de danger qu'elles ne soient pas toutes à l'affût derrière un rideau ou une jalousie. Pauvres petites! Comme leur cœur bat! Comme elles se disent chacune: « C'est pour moi qu'il passe par ici; c'est moi qu'il aime, c'est moi qu'il finira par épouser, et j'aurai ses trente mille livres de rente! » Car on m'en croit trente, on m'en croit même davantage: la fortune d'un célibataire qui fait des économies n'a point de limites dans l'imagination des femmes.

(La suite au prochain N°)

50. La commission d'éducation de la commune de Corcelles et Cormondrèche met au concours :

1°. Le poste d'instituteur de la classe supérieure des garçons, avec traitement de 1600 fr., et de 1800 fr. s'il remplit les fonctions d'église et donne les leçons de veillée. Astrictions, 55 heures de leçons par semaine.

2°. Le poste d'institutrice de la classe supérieure des filles.

Traitement, 1200 fr.

Astrictions, 55 heures par semaine.

5°. Le poste d'institutrice d'une classe inférieure des filles, laquelle pourra devenir mixte pendant l'été.

Traitement, 800 fr.

Astrictions, 55 heures par semaine.

4°. Le poste temporaire pendant 5 mois d'hiver, d'une classe inférieure de garçons.

Traitement, 400 fr.

Astrictions, 55 heures par semaine.

Les inscriptions seront reçues par M. le pasteur Grellet, président de la commission d'éducation, à Corcelles, jusqu'au 8 septembre prochain.

Corcelles, le 2 août 1861.

Au nom de la Commission d'Education,
Le Secrétaire :
V. COLIN-VAUCHER.

L'UNION DE LONDRES

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE

garantie au-delà de 1500 millions de fr. ou 60 millions sterling.

81. Cette Société de tout premier rang, fondée en 1714, ayant par conséquent parcouru une carrière d'un siècle et demi, s'est vue, dès la formation d'une succursale suisse, entourée de la sympathie et du concours de toutes les classes, en sorte que son succès et le nombre de ses intéressés vont en augmentant chaque jour.

Ses opérations comprennent les divers modes d'assurance sur la vie, mais tout particulièrement les assurances calculées sur le décès, soit pour toute la durée de la vie, soit pour un temps limité, qu'on ne saurait assez recommander aux pères de famille; elles servent également à garantir des prêts et autres engagements contractés.

Les assurances en cas de survie, propres à se créer des ressources pour certaines époques de la vie, et à pourvoir aux nécessités de la vieillesse.

Le soussigné recommande chaudement à ses compatriotes la participation la plus étendue dans l'Institut hors ligne l'UNION DE LONDRES, et sera toujours prêt à fournir gratis les prospectus de la Société, ainsi que tous les renseignements qui s'y rattachent.

L'agent principal pour le canton, Ed. BOVET.

S'adresser à la Chaux-de-Fonds, à M. A. DELACHAUX, notaire et avocat.

Au Locle, à M. Fr.-S. JEANNERET.

Et à Fleurier, à M. Ch. ROSSELET-LEQUIN.

Neuchâtel, août 1861.

HOTEL SUISSE

désigné sous le nom de

GRAND HOTEL MOLIERE

rue Fontaine Molière 59 et 59 bis, près le Palais Royal,

à PARIS,

tenu par M^{me} v^e Pigeon, du canton de Neuchâtel.

128. Messieurs les voyageurs trouveront des chambres depuis le prix de 2 fr. Déjeuners et diners à volonté, à prix modérés.

85. Dans une boulangerie de Neuchâtel, on demande pour apprenti un jeune homme robuste et de bonnes mœurs. S'adresser au bureau d'avis.

84. On demande, pour de suite, une apprentie tailleur. S'adr. à Mad. Lachat, rue du Coq-d'Inde, 5.

85. On demande à savoir s'il reste dans le canton des parents d'une demoiselle Suzette Favarger, décédée, qui avait été pendant une vingtaine d'années institutrice à Francfort s/M. S'adr. à Meyrat-Philippin, faubourg du Crêt, à Neuchâtel.

86. Une personne demande de l'ouvrage de couture ou raccommodage. S'adr. Grand'rue, n° 2, au 2^{me} étage sur le derrière.

Avis aux dames.

87. M^{me} Bouchev, élève diplômée de l'école de la Maternité à Paris, tient à Genève un établissement où les maladies des femmes sont traitées avec un grand succès. S'adr. à M^{me} Bouchev, à Genève. Tranchée de Rive, 355.

88. Une famille habitant aux environs de la ville, serait disposée à prendre deux ou trois pensionnaires à la rentrée des classes. Le bureau de cette feuille indiquera.

89. M. Gustave Sandoz informe le public qu'il a transporté son domicile rue du Seyon, magasin n° 5, maison Bracher. Il continue toujours à rhabiller les montres et pendules en tout genre, et ressoude la bijouterie. Il fera toujours son possible pour mériter la confiance de ceux qui voudront bien lui confier leur ouvrage.

90. Une demoiselle de Zurich, parlant facilement le français, désire se placer pour le commencement du mois d'octobre, comme demoiselle de magasin, dans une des villes de la Suisse française. S'adr. sous les initiales A.-E. poste restante à Auvignier, près Neuchâtel.

91. Le bureau de placement, maison Neuve N° 1, peut toujours fournir des domestiques recommandables sous tous les rapports; en ce moment il a en disponibilité plusieurs bonnes d'enfants, femmes de chambre, d'excellentes cuisinières ainsi que des demoiselles de magasin.

La personne qui a perdu des propositions de la Société d'assurance nationale prussienne, à Stettin, peut les réclamer au dit Bureau, qui offre à vendre de rencontre un excellent piano en parfait état.

CHANGEMENT DE MAGASIN.

92. W. Schæffer, menuisier, annonce à l'honorable public, qu'il a transporté son atelier aux Saars, près Neuchâtel. Il se recommande toujours aux personnes qui voudront bien lui confier de l'ouvrage, espérant comme par le passé, mériter leur préférence. Les personnes qui ne voudraient pas venir jusqu'aux Saars sont priées de remettre les commissions à M. Tiburce Bosson, magasin d'épicerie au Faubourg.



Henri Zweifel, tapissier, vient annoncer à l'honorable public, qu'il a transporté son

magasin de meubles à la rue de l'Hôpital, sous le Faucon, et que son magasin est toujours bien assorti de meubles, comme: canapés, ameublements Louis XV, bois-de-lits, commodes, fauteuils, chaises, tabourets, tables à ouvrage, fournitures pour rideaux, crin, plume, édreton, coton, laine, etc. Il se recommande aussi pour faire tous les ouvrages de son état, espérant de mériter la confiance de l'honorable public, qu'il sollicite.

PAR ADDITION.

94. A vendre: Plusieurs sortes de fromages et toujours du beurre frais à prix modique. Chaque jour du lait frais à 22 c. le pot. Sur demande, le lait est porté à domicile au même prix. Ouverture du débit le 17 août courant, rue des Chavannes n° 1.

95. A louer, pour le 1^{er} octobre prochain, un petit logement composé de 4 chambres, cuisine, galetas, petit bûcher et jardin. S'adr. rue des Moulins, n° 16.

96. Une femme d'une trentaine d'années, sachant bien coudre, laver et repasser, qui s'entend aussi à faire les robes, désire se placer au plus tôt pour femme de chambre ou bonne d'enfant. S'adr. au bureau d'avis.

97. On a perdu hier 15 courant, en traversant la rue l'Hôpital, à l'entrée de celle des Poteaux, deux petites clefs de montre en or, passées dans un anneau brisé en acier; les rapporter chez Mmes Lanson sœurs, contre récompense.

98. Une nourrice âgée de 19 ans, désire se placer de suite. S'adr. à Mad. Vuillemin, sage-femme à Courgeveaux, près Morat.

Nouvelles de l'étranger.

NEW-YORK, 30 juillet. — Le prince Napoléon est arrivé ici. Il conserve l'incognito. Les appréhensions d'une attaque contre Washington continuent; les fédéraux ont évacué Hampton. Un grand tremblement de terre a dévasté l'île d'Antigoa; 2,000 victimes.

Frontières de Pologne, 10 août. — Jeudi et vendredi des conflits ont eu lieu à Varsovie entre le public et la troupe. Un homme a été tué; arrestations nombreuses.

Frontières de Pologne, 11 août. — Une circulaire du parti national invite le public à célébrer par une grande solennité l'anniversaire de la réunion de la Pologne et de Lithuanie. Les troupes avec l'artillerie sont campées sur les places publiques. Le czar a accepté la démission de M. de Wisloposki.

CONSTANTINOPLE, 8 août. — Vu la situation rassurante des provinces chrétiennes, toutes les troupes disponibles sont envoyées à l'armée de Roumélie.

VARSOVIE, 12 août. — La nomination du général Lambert, comme directeur militaire de la Pologne est, dit-on, annulée et le général Kisseleff le remplace.

FRONTIÈRES DE POLOGNE, 12 août. — Des placards affichés sur les murs de Varsovie défendent toute démonstration publique et la fermeture des boutiques.

Confédération Suisse.

BERNE. — D'après l'enquête officielle qui a eu lieu au sujet de l'accident survenu entre Wynigen et Berthoud, le conducteur du train venant d'Olten a eu une main écrasée et l'amputation paraît inévitable; un conducteur de poste a eu deux doigts écrasés; un autre la cuisse cassée et un pied écrasé; un mécanicien et le chef de station de Berthoud ont reçu de fortes contusions. Parmi les voyageurs, une dame seule a eu un pied fortement serré, mais elle a pu continuer sa route. Des cinquante-six pièces de bétail destinées au camp de Châlons qui se trouvaient à la queue du train venant de Berne, aucune n'a été blessée. Six wagons de voyageurs et deux wagons de marchandises sont fortement endommagés ainsi que la première des deux locomotives du train de Berne.

FRIBOURG. — Un employé du chemin de fer, Bernois d'origine, s'étant endormi sur les rails près de la station de Schmitt, a été littéralement coupé en deux par le train venant de Berne.

NEUCHÂTEL. — Samedi a eu lieu à la Chaux-de-Fonds une nouvelle réunion des créanciers de la masse en faillite de la société d'exploitation du chemin de fer du Jura. Rien de décisif n'a été fait; la liquidation des inscriptions n'a pu être commencée par suite de la confusion des rapports existants avec la compagnie neuchâteloise, propriétaire de la ligne. Quant à la question importante de la continuation de l'exploitation après le 31 août, les créanciers n'ont pu arriver à aucune conclusion. — Une nouvelle réunion est convoquée pour le 19 de ce mois.

— La revue du bataillon de landwehr N° 1 a eu lieu lundi au Mail. L'inspecteur fédéral, M. Barman, ayant fait défaut, le commandant du bataillon a procédé à l'inspection, accompagné de M. le directeur du département militaire. Par l'incorporation provisoire des soldats de 1828 et 1829, ce bataillon a atteint un effectif de 500 hommes. Sa tenue et son équipement ne laissent rien à désirer, les manœuvres ont généralement bien réussi; le commandant en a témoigné sa satisfaction à la troupe, qui, il faut le dire, s'est ressentie de l'impulsion imprimée par un chef capable.

— Pendant le mois de juillet, les bateaux à vapeur de la société neuchâteloise ont transporté 10,720 passagers sur les lacs de Neuchâtel et de Morat. Moyenne par jour, 346 voyageurs.

LOCLE. — La fête cantonale de chant avait attiré une foule considérable. On estime que plus de 7000 personnes y ont assisté. Le con-

course de chant a duré de deux heures à quatre heures et demie. Le 1^{er} prix a été obtenu par la Montagnarde du Locle, le 2^{me} et le troisième par le Frohsinn et l'Union chorale de Chaux-de-Fonds; le 4^{me} par l'Orphéon de Neuchâtel, et les suivants par d'autres sociétés du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Les sociétés étrangères au canton n'ont pas pu concourir, mais l'exécution de leurs chants a été fort appréciée.

Dans la soirée il y a eu banquet, illumination et feu d'artifice. Les rues et les places du Locle étaient décorées et les maisons pavisées. Un temps splendide a favorisé la fête, et l'accueil cordial des Loclois a fait emporter à chacun les meilleurs souvenirs de la fête.

Liste des étrangers du 10 au 15 août.

Hôtel des Alpes.

M. Glatard, Lyon. — H. Bacon, Angleterre. — E. Dubler, Wohlen. — H. Leroux, Lyon. — M. de Hallwyl, Berne. — A. Delaunay, Versailles. — J. David, Chambéry. — J. Hergenstern, Waldshut. — Colladon et famille, Genève. — Scholl et son fils, Bienne. — A. Lens, Angleterre. — J. Muke, id. — F. Magny, Pologne. — C. Regnoli, Pise. — J. de Villemessant, Paris. — A. de Lavase, Rouen. — G. et E. Favié, Besançon. — J. Mairin, Paris. — H. Menn, Genève. — C. Werner, St-Gall. — Mad. Huguenin, Locle. — M. et Mad. Eves, Angleterre. — M. de Gersen, Berlin. — C. Duvert, Marseille. — G. de Kassiwieff, Pologne. — Bauer, Bordeaux. — M. de Pellaert, Bruxelles. — Haagend et famille, Augsburg. — Grenier et famille, Genève. — M. et Mad. Fribourg. — Achimbert, Russie. — J. Moser, Wissembourg. — A. Duplant, Dijon. — W. Welmes, Creston. — A. Bouvet, Salins. — M. et Mad. Hegmann, Aarau. — J. Beslard, Morges. — M. et Mad. de Savigny, Lyon. — J. Richter, Bâle. — F. Bachelin, Yverdon. — M. Champenoise, Mareuil-sur-Ay. — M. J. Ischler, Mulhouse. — François de Weber, Schwytz. — Wilhelm Raminy, Vienne. — M. Ch. Besson, Chambéry. — M. Pillichody, Lyon. — M. W. Ilgenon, Londres. — Antoine Charton, Paris.

Hôtel Bellevue.

Mesd. de Lewenhaupt et famille, Suède. — M. et Mad. Gracini, Madère. — Edmond de Nouvelle, France. — Le capitaine Lock et famille, Malte. — Stanley et famille, Angleterre. — Mad. Atucha et fam., Amérique. — Tcharikoff et famille, Pétersbourg. — Haldimann et famille, Brenets. — Müllenbach, Prusse. — Faber, Göttingen. — Goldschmidt, Berlin. — de Haut, Paris. — Curakow, id. — d'Hautefeuille, Paris. — d'Orly, Paris. — DesGranges, Nuits. — Müllenbach, Höhr. — Bernouilli, Bâle. — J. Zany et fam., Paris. — Mad. de Duviguen et famille, Paris. — Mad. Bergagnié, id. — F. Monnerat, Vevey. — Mad. Leichte et fam., Kempten. — Stucki, Berne. — C. Gysin, Bâle. — Payson et famille, Etats-Unis. — Faithfull, Angleterre. — Mad. Iselin, Bâle. — M. et Mad. Zaborsh, Presbourg. — Le vicomte de Bornier et fam., Montpellier. — Le baron de Reichach, Carlsruhe. — Mad. Lancachewitch, Wiesbaden. — Le marquis de Saint-Maurice et son fils, France. — A. Roux et famille, Genève. — A. Bonna, id. — d'Albenas, Lausanne. — M. d'Ormeuil, Paris. — W. Kessler et famille, Francfort. — Mad. Iruscott et famille, Angleterre. — V. Mante et famille, Lyon. — Mad. Sargent et famille, Etats-Unis. — Mad. Sweit et famille, id. — Mlle Coolidge, id. — F. Ward et famille, Angleterre.

Hôtel du Commerce.

MM. P. Annequin, Lyon. — S. Schwander, Soleure. — R. Collon, Bâle. — A. Bolle, Verrières. — M. Grosjean, Chur. — E. Villog, Plagne. — F. Guillemme, France. — A. Dollfus, Stuttgart. — J. Schnyder, Sursée. — A. Nitze, Schaffhouse. — L. Foissac, Albi. — A. Hirt, Soleure. — J. Seiler, New-York. — B. Barth, Berne. — J. Kufer, Aarau. — L. Albec, Bâle. — J. Pellier, Fribourg. — S. Bloch, Besançon. — S. Heimann, Bâle. — Bernheim, id. — Bohmeier, id. — U. Kornbach, Berne. — L. Valle, Turin. — A. Hemmeler, Aarau. — S. Karlen, Erlenbach. — M. et Mlle Vestermann, Cologne. — A. Scherrer, Lucerne. — A. Piquard et famille, Lausanne. — M. et Mad. Eli, Bâle. — A. Loffi, St-Gall.

Hôtel du Lac.

MM. Aug. Degollet, Pontarlier. — M. et Mad. Raunel, Dôle. — M. Gigax, Bleienbach. — Luc Jerbois, Nantes. — François Collet, Savoie. — E. Dufresny, Paris. — Justin Delcourt, Rheims. — François Sipsés, Autun. — J. J. Derieu, id. — Ulysse Couzin, Savoie. — E. Zedder, Brème. — François Estington, Mexico. — M. et Mad. Valindez, id. — S. Bertschinger, St-Gall. — J. Berrod, Paris. — F. Bübler, Lucerne. — H. Schmidt, Stockholm. — M. et Mad. Médrau, Sens. — Z. Zehnder, Lübeck. — U. Vock, Augsburg. — M. et Mad. Berrot, Paris. — Ed. Van Gelder et famille, Hollande. — André Artru, Macon. — F. Bouvet et dame, Bruxelles. — Ch. Gouverneur, id.

RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 14 août 1861.

	demandé	à	Offert à
Banque cantonale neuch., act. fr. 500	700		700
Franco-Suisse, actions, 1 ^{er} le 1 ^{er} déc.			280
Bateaux à vapeur, actions, ex-int.			
Société de construction, 1 ^{er} 31 déc.			95
Franco-Suisse, oblig., 5%, 1 ^{er} 10 mars			380
Lombard, sud-aut. ob. 3 ^o /100 1 ^{er} juill.			
Central-Suisse, actions			420
Lots de la Municip. de Neuchâtel			1075
Obligations Ville de Lyon, 1854			
Hôtel Bellevue, actions			475